cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Dénomination (pour les personnes morales) :	**Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)**
Adresse :	**23 Place de la Joliette – CS 81965 – 13226 MARSEILLE Cedex 02**

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE *Nom scientifique* Nom commun	Description (1)
Saga pedo	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction
Magicienne dentelée	
Hyla meridionalis	2,14 ha d'habitat potentiel de chasse ou de repos
Rainette méridionale	
Pelophylax sp.	
Grenouilles vertes	
Epidalea calamita	
Crapaud calamite	
Bufo spinosus	
Crapaud épineux	
Timon lepidus	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Lézard ocellé	
Chalcides striatus	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Seps strié	
Psammodromus edwardsianus	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Psammodrome d'Edwards	
Malpolon monspessulanus	
Couleuvre de Montpellier	
Zamenis scalaris	
Couleuvre à échelon	
Podarcis muralis	
Lézard des murailles	
Lacerta bilineata	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Lézard à deux raies	
Natrix maura	2,14 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Couleuvre vipérine	
Tarentola mauritanica	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Tarente de Mauritanie	
Zamenis longissimus	2,14 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Couleuvre d'Esculape	
Clamator glandarius	16,62 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Coucou geai	
Tetrax tetrax	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Outarde canepetière	
Coracias garrulus	16,62 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Rollier d'Europe	
Circaetus gallicus	35,62 ha d'habitat de chasse ou de repos
Circaète Jean-le-Blanc	
Anthus campestris	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Pipit rousseline	
Galerida cristata	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Cochevis huppé	
Curruca undata	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Fauvette pitchou	
Burhinus oedicnemus	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Oedicnème criard	
Cettia cetti	2,14 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Bouscarle de Cetti	
Emberiza calandra	12,42 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
Bruant proyer	
Carduelis carduelis	16,62 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Chardonneret élégant	
Cisticola juncidis	2,14 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Cisticole des joncs	
Falco tinnunculus	35,62 ha d'habitat de chasse ou de repos
Faucon crécerelle	
Falco naumanni	33,48 ha d'habitat de chasse ou de repos
Faucon crécerellette	
Curruca melanocephala	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Fauvette mélanocéphale	
Curruca iberiae	16,62 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Fauvette passerinette	
Otus scops	35,62 ha d'habitat de chasse ou de repos
Petit-duc scops	
Serinus serinus	16,62 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Serin cini	
Linaria cannabina	52,24 ha d'habitat de reproduction ou de repos
Linotte mélodieuse	
Certhia brachydactyla	
Grimpereau des jardins	
Emberiza cirlus	
Bruant zizi	
Hippolais polyglotta	
Hypolaïs polyglotte	
Lullula arborea	
Alouette lulu	
Luscinia megarhynchos	
Rossignol philomèle	
Motacilla alba	
Bergeronnette grise	
Parus major	
Mésange charbonnière	
Passer domesticus	
Moineau domestique	
Phoenicurus ochruros	
Rougequeue noir	
Regulus ignicapilla	
Roitelet à triple bandeau	
Saxicola rubicola	
Tarier pâtre	
Strix aluco	
Chouette hulotte	
Sylvia atricapilla	
Fauvette à tête noire	
Miniopterus schreibersii	35,62 ha d'habitat de chasse
Minioptère de Schreibers	
Myotis emarginatus	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction / 35,62 ha d'habitat de chasse
Murin à oreilles échancrées	
Pipistrellus pygmaeus	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction / 35,62 ha d'habitat de chasse
Pipistrelle pygmée	
Pipistrellus nathusii	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction / 35,62 ha d'habitat de chasse
Pipistrelle de Nathusius	
Pipistrellus kuhlii	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction / 35,62 ha d'habitat de chasse
Pipistrelle de Kuhl	
Pipistrellus pipistrellus	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction / 35,62 ha d'habitat de chasse
Pipistrelle commune	
Hypsugo savi	35,62 ha d'habitat de chasse
Vespère de Savi	
Eptesicus serotinus	35,62 ha d'habitat de chasse
Sérotine commune	
Erinaceus europaeus	21,06 ha d'habitat potentiel de reproduction ou de repos
Hérisson d'Europe	
Sciurus vulgaris	16,62 ha d'habitats potentiel de reproduction
Ecureuil roux	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	□	Prévention de dommages aux forêts	□
Sauvetage de spécimens	□	Prévention de dommages aux eaux	□
Conservation des habitats	□	Prévention de dommages à la propriété	□
Etude écologique	□	Protection de la santé publique	□
Etude scientifique autre	□	Protection de la sécurité publique	□
Prévention de dommages à l'élevage	□	Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages aux pêcheries	□	Détention en petites quantités	□
Prévention de dommages aux cultures	□	Autres :	□

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction	X **Perte des habitats naturels sous les emprises et voies d'accès**
Altération	X **Perturbations potentielles induites par le chantier puis par l'activité en phase d'exploitation (eau, air, son, lumière, etc.)**
Dégradation	X **Idem altération**

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale	□
Formation continue en biologie animale	□
Autre formation	X **Le(s) prestataire(s) seront des techniciens spécialisés (Bureaux d'études naturalistes, association, etc.). Leurs coordonnées et qualifications seront transmises aux services de l'état lors de leur désignation par le maître d'ouvrage.**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesure ER01). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2022.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives :	**PACA (région Sud)**
Départements :	**Bouches-du-Rhône (13)**
Communes :	**Fos-sur-mer**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *DATION

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	X
Mesures de protection réglementaires	X
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	□
Renforcement des populations de l'espèce	□
Autres mesures	X **Le détail des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats seront transmis aux services de l'État via un comité de suivi, cf. dossier joint.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Fos-sur-Mer**

Le : 14/02/2025

La Directrice de la Valorisation du Patrimoine et de l'Innovation, par délégation

Sébastien Malaussène

Signature : Sébastien Malaussène